

SELONCOURT.COMM

Zoom sur...

Le Comité de Jumelage

Entretien avec...

M. Ganzer & Mme Blaise

En vitrine...

Flex N Gate



— AVRIL 2019 —

WWW.SELONCOURT.FR

SOMMAIRE

3	ZOOM SUR ...
5	RETOUR EN IMAGES...
7	CCAS
8	ENTRETIEN AVEC...
10	TRIBUNES POLITIQUES
11	EN VITRINE
15	NOUVEAUX COMMERCE INFORMATIONS
16	AGENDA CULTUREL & ASSOCIATIF

L'ÉDITO DU MAIRE



Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Le Grand Débat National entame sa deuxième phase. Initiée le 15 janvier, celle consacrée aux débats proprement dit, s'est achevée le 15 mars. L'heure est maintenant à la réalisation des synthèses pour une restitution programmée en avril prochain.

Selon le souhait du Président de la République et pour répondre aux attentes de certains de nos habitants, notre ville forte de son expérience d'écoute et de proximité qu'elle mène en particulier au travers des visites de quartiers a décidé de prendre part à cette démarche en organisant un temps de rencontre le mercredi 27 février dernier.

Près d'une trentaine de personnes se sont retrouvées dans la salle polyvalente pour deux heures d'échanges autour des quatre thèmes retenus par le gouvernement : démocratie et citoyenneté, la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'Etat et des services publics et enfin la transition écologique. Les débats furent courtois et constructifs.

Durant les mois de janvier et février une urne était également à disposition en mairie afin d'y recueillir les productions spontanées des habitants. Elles ont été transmises le jeudi 21 février en Sous-Préfecture de Montbéliard. Je tiens à remercier publiquement les Seloncourtoises et les Seloncourtois pour leurs contributions lors de ce moment.

Je vous souhaite à toutes et à tous un agréable printemps.

Daniel BUCHWALDER
Maire de SELONCOURT

ZOOM SUR...

UN NOUVEAU PROJET POUR LE COMITÉ DE JUMELAGE



L'opération majeure de l'année 2019 dans le cadre du jumelage sera l'organisation d'un camp sportif et culturel de cinq jours à Nans-sous-Sainte-Anne entre le 15 et le 19 juillet. Plusieurs jeunes Italiens venus de Villongo participeront à ce séjour avec leurs homologues seloncourtois. Le camp sera préparé et encadré par le Service Jeunesse de la Ville de Seloncourt et une participation de la Caisse d'Allocations Familiales a été demandée.

La nouvelle présidente Marie-Hélène Pent, qui souhaite donner un nouveau souffle au Comité de jumelage et intégrer des jeunes, se félicite de cette initiative :

« Je suis ravie de ce partenariat entre le Comité de jumelage et la Ville, pour un projet mêlant adultes et jeunes. Les animateurs responsabilisent les jeunes à l'origine du camp ; ils travaillent sur un diaporama qu'ils présenteront eux-mêmes à la CAF, financeur principal. Quelques petites leçons d'italien seront dispensées pour faciliter les échanges... d'autant qu'un « camp retour » est envisagé en Italie l'année prochaine. »

UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE POUR LE COMITÉ DE JUMELAGE

Réuni en assemblée générale le 4 février, le Comité de jumelage Seloncourt-Villongo a fait le bilan de l'année écoulée marquée par de nombreux échanges entre les deux villes. Il faut dire que l'année 2018 correspondait au 25ème anniversaire du jumelage, c'est la raison pour laquelle une délégation italienne (une cinquantaine de personnes) est venue participer aux festivités du 14 juillet à Seloncourt, jeux intervilles au Parc de la Panse et animations diverses autour des feux d'artifice. Puis, en septembre, 55 Seloncourtois ont pris la route de l'Italie pour un séjour au cours duquel le vélodrome de Villongo a été inauguré et pour évoquer l'avenir du jumelage.

Sur le plan local, le Comité de jumelage a également été très actif avec notamment l'organisation d'un

vide-grenier qui a été reconduit cette année (le 24 février).

Président depuis 2001, Jean Foresti avait manifesté son désir de passer la main. Sur proposition du Maire, Marie-Hélène Pent a été élue pour lui succéder. Membre du comité depuis vingt ans, parlant l'italien, Mme Pent a été plébiscitée d'autant qu'elle cultive les meilleures relations avec les membres du Comité de jumelage de Villongo. Autres changements au comité, Pierre Chapuis et Rosa Prost ont été élus en remplacement de Nicole et Jean-Pierre Scheurer (vice-présidente et membre du bureau). Ce fut l'occasion pour le Maire Daniel Buchwalder de remercier vivement Jean et « Lulu » Foresti pour leur engagement, ainsi que M. et Mme Scheurer, qui ont tant donné au Comité de jumelage.



LES VOEUX AU PERSONNEL

La Municipalité de Seloncourt et le personnel communal ont échangé leurs vœux le 18 janvier au cours d'une cérémonie conviviale. Comme le veut la tradition, Samuel Buhler, Directeur général des services, s'est fait le porte-parole des agents pour présenter ses vœux aux élus, détaillant les différents mouvements de personnel en 2018. Le Maire Daniel Buchwalder a ensuite exprimé la gratitude des élus envers les membres du personnel municipal **« pour leur engagement et leur travail au quotidien au service des Seloncourtois »**.

Cette cérémonie des vœux a également permis d'honorer plusieurs agents qui ont reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale :

Alain Husson (échelon or) : au service de la commune depuis mai 1983, M. Husson a franchi les paliers l'ayant conduit au grade d'agent de maîtrise principal. Aujourd'hui, il est responsable du service logistique et

manifestations.

Christine Lanoix (échelon argent) : entrée à la Mairie de Seloncourt en avril 1994 en tant qu'agent d'entretien auxiliaire, Mme Lanoix a été responsable du service état-civil-élections jusqu'en septembre 2013, avant d'intégrer le service administration générale-ressources humaines en qualité de responsable. Christophe Capelli (échelon argent) : M. Capelli a débuté sa carrière en août 1998 à Sochaux puis il rejoint la commune de Mandeure en octobre 2005 où il fut promu ingénieur en octobre 2010. Il est arrivé à Seloncourt en février 2017 en qualité de Directeur des services techniques.

Jean-François Vuillemin (échelon argent) : au service de la commune depuis septembre 1993, il a ensuite été promu agent technique avant de gravir les échelons jusqu'au grade d'agent de maîtrise principal en janvier 2011. Depuis 2012, M. Vuillemin a rejoint le service accueil à la Mairie.



LE JARDIN DU SOUVENIR AU CIMETIÈRE



Autorisée en France depuis 1887, la crémation est devenue une pratique funéraire de plus en plus répandue. Si elle a représenté 33% des obsèques en 2014, on estime que le taux de crémation atteindra 50% à l'horizon 2020. La possibilité de disperser les cendres du disparu ou de les conserver grâce à des espaces cinéraires aménagés est sans doute liée à ce phénomène. De ce fait, dans les communes, les columbariums ont fleuri dans les cimetières. A Seloncourt, les familles peuvent disposer d'un columbarium, monument hors sol composé de cases pouvant abriter les urnes, mais également de cavurnes, sépultures enterrées destinées à accueillir les urnes. En ce qui concerne la dispersion des cendres, il faut savoir que le gouvernement a adapté la législation en 2008, notamment en interdisant la dispersion sur certains sites, dans les fleuves et les rivières ou encore dans les lieux publics. La dispersion est possible dans des espaces naturels non aménagés à condition d'en faire préalablement la déclaration en Mairie. Il est également interdit de conserver les cendres funéraires à son domicile. L'une des solutions alternatives peut donc être la dispersion des cendres dans un Jardin du Souvenir. Il s'agit d'un espace collectif délimité par des bordures. Comme l'explique Michel Ganzer, Adjoint chargé de l'Urbanisme et du cimetière, « *si un espace dédié existait déjà au cimetière de Seloncourt, la Municipalité vient de réaliser une nouvelle structure sous la forme d'un espace minéral composé de galets blancs sur lequel les cendres sont dispersées par la famille. Un jet d'eau centralisé permet aux cendres de disparaître dans le sol. L'espace sera aussi végétalisé dès le printemps.* »

En complément, le site dispose de supports sur lesquels des plantes peuvent être déposées par les familles ainsi qu'une colonne sur laquelle une plaque gravée au nom et prénom du défunt peut être apposée. Le droit de dispersion comprend la fourniture, la gravure et la pose de cette plaque.

Le Jardin du Souvenir est donc un lieu adapté au recueillement des familles et au respect de la mémoire des défunts.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser au service Etat-civil en Mairie.



DES VOEUX EN FORME D'ESPOIRS

« Mes vœux pour 2019 sont attachés à la qualité de vie que nous souhaitons préserver pour les Seloncourtois, que notre ville reste une commune attractive où il fait bon vivre... ». C'est, en résumé, le message communiqué par le Maire Daniel Buchwalder le 21 janvier, lors de la cérémonie des vœux aux « forces vives » de la ville, partenaires quotidiens de la commune, services et institutions, mais aussi les acteurs du monde associatif, les responsables des commerces, entreprises et professions libérales, les enseignants, sans

oublier les personnalités politiques.

Pour retracer brièvement les événements de l'année 2018, M. Buchwalder a cité les quatre principaux projets ayant connu leur concrétisation, la réfection de la rue du Centre et des Places Vermot et Fischer, l'amélioration du Parc de Loisirs de La Panse, la création d'un « pumptrack » et la rénovation complète du Centre Culturel. Il a évoqué également les programmes immobiliers en cours ou en projet, les actions du CCAS, ainsi que le service rendu au public. En 2019, la

rue Viette connaîtra à son tour d'importants travaux d'assainissement et de voirie, tandis que seront lancées les études sur la liaison cyclable Audincourt/Hérimoncourt.

La projection d'un film sur les événements de l'année écoulée a largement étayé ses propos. Le Maire de Seloncourt a ensuite renouvelé tous ses vœux aux membres de l'assemblée et à tous les Seloncourtois.

UN BEAU SUCCÈS POUR LE CONTE DE NOËL



A trois jours de Noël, la Médiathèque Alice Boname a offert un bien beau cadeau en proposant un spectacle de la Compagnie du Clair Obscur venue interpréter « Sim Salabim », une comédie magique se déroulant dans le grand nord, dans l'atelier du Père Noël. L'histoire de Froggy, un petit lutin malicieux affairé aux préparatifs des cadeaux, perturbé par l'arrivée de Barbatrux, un magicien qui va lui donner envie de grandir. On

apprendra à la fin de l'histoire que quand on grandit trop vite, on ne grandit pas forcément très bien... Prévu initialement à la Médiathèque, le spectacle avait été déplacé à la salle polyvalente en raison de l'affluence. Pendant une heure, Gaël Amizet et Guillaume Magnien ont captivé la nombreuse assemblée réunie grâce à leurs tours de magie et numéros d'équilibre.



ATELIER CUISINE

L'atelier d'Alice proposé le 16 février a affiché complet. Douze personnes s'étaient inscrites pour un atelier cuisine qui a eu lieu, une fois n'est pas coutume, dans les locaux de la cuisine du périscolaire à l'école Marcel Levin. Durant toute la matinée, Maria Lavenuta, spécialiste de la cuisine italienne, a appris aux participantes à réaliser des raviolis à la ricotta et aux épinards. Cette préparation représente beaucoup de travail mais grâce aux conseils de Maria, la séance a pu se terminer par une savoureuse dégustation. Cet atelier a été un franc succès et d'autres ateliers cuisine ont été demandés.



REPAS DE NOËL À LA RESTAURATION SCOLAIRE

Le 20 décembre, les enfants fréquentant le service de restauration à l'école Marcel Levin ont eu droit à un repas de fête. Le personnel avait mis les petits plats dans les grands et, sur des tables décorées aux couleurs de Noël, les jeunes ont eu droit à un menu composé de mousse de canard à l'abricot sec, poulet à l'ancienne avec spätzle, prépaillou (fromage) et bûche chocolat-poire. La bonne ambiance a été de mise, d'autant qu'on était à la veille des vacances scolaires !



LES MAINS VERTES RÉCOMPENSÉES

En tout début d'année, l'association Seloncourt Ville Fleurie a réuni l'ensemble des lauréats de l'édition 2018 du concours des maisons et balcons fleuris afin de remettre les prix. La présidente Catherine Jacquot a vivement félicité tous les participants qui, l'été dernier, n'ont pas bénéficié de conditions météo très favorables pour entretenir leurs plantations, la canicule persistante (et les restrictions d'eau) n'ayant pas facilité leur travail. Adjoint chargé de l'environnement, Jean-Claude Perrot a confirmé que les conditions météo, en plus de compliquer la tâche des jardiniers municipaux, ont causé des dégâts dans le verger communal. Cela dit, la ville a conservé sa troisième fleur au concours des villes fleuries. Le Maire Daniel Buchwalder, a remercié tous les participants au concours ainsi que les services municipaux qui, de concert, travaillent pour donner de belles couleurs à la cité pendant les beaux jours. Elus et membres de l'association ont ensuite

procédé à la remise des récompenses aux lauréats, bons d'achat, diplômes et coupes de fleurs suivant le classement obtenu. La cérémonie s'est poursuivie par le verre de l'amitié.

Le palmarès 2018

Catégorie maisons et jardins (M. et/ou Mme) : 1) Vuilleminot (7 rue des Jonquilles), 2) Slupinski (37 rue du Général Leclerc), 3) Bei (2 rue de Charmois),...

Catégorie fenêtres et balcons (M. et/ou Mme) : 1) Niedzwiedz (15 rue du Château d'Eau), 2) Mougin (1 rue Blanchard), 3) Fleury (12 rue des Eglantines),...

Catégorie balcons et fenêtres HLM (M. et/ou Mme) : 1) Nicolet (3 rue de l'Ecole de Berne), 2) Brun (3 rue de l'Ecole de Berne), 3) Monnot (41 Coteau Piégot),...

DELPHINE COULIN LAURÉATE DU PRIX ALICE 2018

Comme chaque année, un jury composé de volontaires (trente-cinq lecteurs au total) a élu le Prix Alice 2018 à partir d'une sélection d'ouvrages. Les membres du jury se sont retrouvés à la Médiathèque le 12 janvier afin d'échanger leur avis sur chacun des ouvrages, puis ils ont procédé au vote.

Avec neuf voix, le lauréat du Prix Alice 2018 est « Une fille dans la jungle » de Delphine Coulin, qui a devancé « La nuit des béguines » d'Aline Kiner (huit voix), « Seules les bêtes » de Colin Niel (sept voix), « Les bijoux bleus » de Katharina Winkler (quatre voix), « Pactum Sali » d'Olivier Bourdeaut et « Sa mère » de Saphia Azzeddine (deux voix) et « La France sur le pouce » de Phicil et Olivier Courtois (une voix).



RETOUR EN IMAGES...



FESTIVAL DE CLASSIQUE

Trois jours, trois concerts : la salle polyvalente a accueilli du 15 au 17 février le festival « Le 72, un classique », un rendez-vous annuel pour les mélomanes amateurs de musique classique.

En ouverture le vendredi soir, les spectateurs ont découvert le récital poétique des musiciens du Conservatoire du Pays de Montbéliard, Philippe Hersant, Eric Tanguy, Laurent Riou, Véronique Ngo Sach-Hien et Anne Nardin. Le lendemain, le festival a reçu un virtuose international de la musique en la personne du pianiste Axel Lenarduzzi qui a présenté un concert piano-solo baptisé « Cœur, âme et esprit en musique » avec trois grands compositeurs,

Franz Liszt, Claude Debussy et Sergei Rachmaninoff.

Enfin, en clôture de la manifestation le dimanche après-midi, l'ensemble vocal « Jour après Jour » et sa vingtaine de choristes dirigés par Elisabeth Krust-Nicoud, ont offert un programme éclectique permettant de revenir dans le passé avec des compositeurs des siècles derniers, mais aussi de découvrir les richesses sonores d'œuvres méconnues de musiciens contemporains, à travers chants profanes et sacrés.



BOX-THÉÂTRE

La troupe Box-Théâtre de Sainte-Suzanne a recueilli un beau succès à la Salle polyvalente le soir du 2 février. Plus de 150 spectateurs avaient pris place pour assister à la pièce « Un malade très imaginaire » écrite par Frédéric Dubost. L'auteur a revisité « Le malade imaginaire » de Molière pour en faire une comédie actuelle : écrivain à succès, Michel est totalement hypocondriaque et il est manipulé par sa femme et ses complices qui, sans

scrupules, veulent profiter de la situation. Mais sa fille et sa sœur vont essayer de lui ouvrir les yeux...

Avec dix personnages différents (sept femmes et trois hommes), les répliques ont fusé au cours des différents actes. Deux heures de spectacle qui ont enchanté petits et grands et une belle ovation pour les dix comédiens et pour Jany Jouve, metteur en scène.



ARSLONGA LE MAGICIEN

Arslonga le magicien se définit comme un créateur de rêve et d'illusion et, depuis vingt-cinq ans, il parcourt les salles de spectacle (et les plateaux télé). A l'invitation de la Médiathèque Alice Boname, il était de passage à la Salle polyvalente le 2 février dernier. Et le moins que l'on puisse dire est qu'il a recueilli un beau succès, la salle étant fort bien garnie pour une représentation qui s'annonçait prometteuse. Récompensé à de nombreuses reprises pour ses créations inédites et originales, l'artiste a pour habitude d'inviter le public à partager avec lui des moments merveilleux.

Faire rire et rêver les gens est un art difficile. Arslonga le maîtrise parfaitement et le public seloncourtois a pu le vérifier. Des surprises merveilleuses sont apparues de toutes parts dans le drôle d'univers d'Arslonga. Son spectacle interactif, plein d'originalité, de finesse et de poésie, a conquis petits et grands.



Comme chaque année, les bénévoles du Comité de Coordination se sont mobilisés pour participer à l'édition du Téléthon qui s'est déroulée les 8 et 9 décembre. Cette année, ils avaient encore innové avec deux soirées différentes : le vendredi, une soixantaine de personnes ont assisté au « Café Show », dégustant un café gourmand en suivant le nouveau spectacle musical de la troupe BCBG (pour « Brin de Chaleur, Brin de Gaïeté »).

Le samedi soir, environ 120 convives s'étaient inscrits pour le dîner du Téléthon, l'animation musicale étant assurée par Roland Bée avec la participation d'Esprit Danse. Bien évidemment, les dons et bénéfices des deux soirées (2.800 € au total) ont été reversés à l'AFM (Association Française contre les Myopathies).

Merci à tous les généreux donateurs, mais également aux bénévoles qui ont organisé la soirée.

LES ÉVÈNEMENTS DU CCAS



103 ANS DE M. KREE

Déjà à l'honneur en décembre lors du repas des aînés, en tant que doyen de l'assemblée, M. Marc Kree a reçu la visite des élus à l'occasion de son anniversaire au mois de janvier. Le Maire Daniel Buchwalder, Françoise Paicheur et Jean Foresti se sont rendus à son domicile de la rue de Vandoncourt, où il réside avec sa fille et son gendre, à l'occasion de son 103ème anniversaire.

Né le 13 janvier 1916, M. Kree passe les années avec une facilité déconcertante. Toujours alerte, malgré quelques problèmes d'audition, il suit toujours l'actualité de près, avec un intérêt particulier pour les matches du FCSM qu'il écoute à la radio. Les élus ont profité de sa bonhomie et de sa joie de vivre.



90 ANS DE MME MICOSSİ

En février dernier, le Maire Daniel Buchwalder, son adjointe Françoise Paicheur et son conseiller Jean Foresti se sont rendus au domicile de Mme Micossi à l'occasion de son 90ème anniversaire. Elle a reçu des fleurs de la part de la Municipalité.



REPAS DES AÎNÉS

Le 20 décembre à midi, près de 400 «anciens» ont participé au traditionnel repas de Noël offert par la commune et le CCAS de la ville de Seloncourt. Accueillis par le Maire Daniel Buchwalder, les convives ont dégusté le succulent repas préparé par la maison Ernwein, croustillant de champignons forestiers et son mesclun à l'huile de noisette, confit de porc fondant au Macvin, râpé de pommes de terre et mélomelo de petits légumes frais, assiette de deux fromages affinés et entremet ivoire

à la vanille Bourbon, crémeux châtaigne et son coulis.

Dans l'après-midi, les aînés ont pu prendre possession de la piste de danse, après une prestation appréciée des élèves des écoles Louise Michel et Marcel Levin, venus interpréter un chant de Noël et un poème. Les doyens de l'assemblée ont été mis à l'honneur, en l'occurrence Mme Madeleine Ferrer (95 ans) et M. Marc Kree, qui devait fêter ses 103 ans trois semaines plus tard.



POUR GARDER UN BON ÉQUILIBRE

A partir d'un certain âge, quels sont les bons réflexes pour éviter une chute ou une perte d'équilibre ? Et comment se relever ? Afin de répondre à ces questions, le CCAS de la ville de Seloncourt a mis en place un atelier en collaboration avec la CARSAT et la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté.

Les chutes sont la deuxième cause de décès par traumatisme involontaire selon l'Organisation mondiale de la Santé. Il est donc important de réveiller et de stimuler la fonction d'équilibration, apprendre à se relever du sol et diminuer l'impact psychologique de la chute,

développer la confiance en soi, améliorer l'équilibre statique et dynamique ainsi que la perception subjective de l'équilibre, encourager les personnes à pratiquer une activité physique adaptée de façon pérenne et régulière, sensibiliser à l'aménagement de son intérieur pour limiter le risque de chute.

Les participants, au nombre de onze pour la session, se retrouvent chaque jeudi après-midi à l'étage de la salle de sports André Boulloche où, pendant une heure, l'animatrice leur apprend les bons gestes et le comportement adapté. Les séances se poursuivront jusqu'en avril.



ENTRETIEN AVEC...

CATHERINE BLAISE

Adjointe En charge de
la Vie Associative et de
l'Animation de la Ville

MICHEL GANZER

Adjoint en charge de
l'urbanisme et du
développement économique



Coup de projecteur sur la vie économique à Seloncourt à travers les réflexions de la Municipalité et les projets en gestation.

L'INTERVIEW :

Seloncourt.comm : Quel regard portez-vous sur la vie économique à Seloncourt ?

Michel Ganzer : « Si ce domaine ne fait pas partie à proprement parler des compétences municipales, il est clair néanmoins que les élus locaux jouent un rôle essentiel dans le développement des territoires. Il est important que des commerces et services existent dans notre ville afin de maintenir notamment la cohésion sociale. »

Seloncourt.comm : Et quelle est la situation à Seloncourt ?

Michel Ganzer : « Avec une offre commerciale suffisamment riche sur toute la ville, nous conservons aussi un vrai centre, avec de nombreux commerces et services dont la nouvelle Maison de Santé. En parallèle, Seloncourt dispose d'un réseau d'artisans qualifiés et d'entreprises performantes à l'image de Flex N' Gate, Zindel/Galvanoplast, Hermès... »

Catherine Blaise : « Et il ne faut pas oublier que si on parle de vie économique, on parle aussi de vie tout court. Dans une ville, si une entreprise est créée, cela a bien sûr un effet direct sur l'emploi mais aussi sur l'ensemble des structures scolaires, associatives, commerciales, artisanales. »

Seloncourt.comm : Il arrive parfois que des commerces cessent leur activité, pour des raisons diverses. En quoi la commune peut-elle agir ?

Michel Ganzer : « C'est le cas actuellement dans la rue du Château d'Eau, avec la fermeture, déjà effective ou à venir, de plusieurs commerces. Je veux parler du magasin de fleurs et de la boulangerie. Depuis quelque temps, nous travaillons pour y installer de nouveaux commerçants et des contacts ont d'ores et déjà été pris. Quant au Coccimarket, il va fermer ses portes fin mars pour cause

de retraite. Les propriétaires ont, comme nous, le souci d'une poursuite d'activité. »

Catherine Blaise : « Effectivement nous travaillons pour le maintien d'une vie commerciale en centre-ville. Et c'est ainsi que l'actuel Coccimarket pourrait devenir un magasin de producteurs. La commune s'est intégrée dans le dispositif PAT (Projet Alimentaire Territorial) avec Pays de Montbéliard Agglomération. L'objectif est de favoriser les circuits courts et de valoriser les producteurs locaux afin qu'ils commercialisent directement leurs produits. C'est un nouveau concept très intéressant qui pourrait voir le jour à Seloncourt. Cela existe déjà en Alsace sous le nom « Cœur Paysan ». »

Seloncourt.comm : Il y a aussi des commerçants ou industriels qui veulent se développer ?

Michel Ganzer : « Oui, c'est le cas pour Intermarché qui va s'agrandir pour passer d'une surface actuelle de 1.000 m² à 1.500 m². La Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) a émis récemment un avis favorable avec une ouverture prévue en 2020. Dès le 1er mai 2019, le magasin accueillera un nouveau directeur, Maximilien Couqueberg succédant à David Zussy. On peut citer également l'entreprise Zindel, membre du groupe Galvanoplast, qui a un vaste projet d'agrandissement de ses ateliers sur 3.000 m². »

Catherine Blaise : « Nous sommes également vigilants sur les commerces ou les entreprises qui souhaitent se développer en changeant de locaux. Ainsi, l'entreprise Laurent, qui fait de la mécanique de précision, a quitté la rue de la Pâle pour reprendre les locaux de l'ancien magasin Senger, Vert Loisirs, à l'entrée de la zone du Bas de Boutonnerets. Nous restons des facilitateurs relationnels »

Seloncourt.comm : Avez-vous d'autres projets pour dynamiser la vie économique locale ?

Michel Ganzer : « Nous allons vendre une cellule commerciale à une psychologue clinicienne qui, pour l'instant, exerce à la Maison de Santé. L'autre cellule sera louée, après travaux, pour accueillir un salon de thé. »

Catherine Blaise : « Après VinSaveurs, nous avons un nouveau projet avec l'association des commerçants et artisans Seloncourt Hérimoncourt (CASH) : mettre en valeur nos artisans ». Pierre Fiorèse vous en parle.



PIERRE FIORÈSE : « UN INTÉRÊT COMMUN »

Président de CASH depuis six ans, Pierre Fiorèse est assureur à Seloncourt et rappelle la genèse de l'association : « *L'objectif est de créer et de développer de l'animation sur Seloncourt, mais aussi d'aider les commerçants et artisans que ce soit sur le plan administratif ou commercial. Nous facilitons également leurs relations avec la commune.* » Justement, la Municipalité joue un rôle de partenaire avec CASH : « *Nous entretenons de bons rapports avec la Municipalité, les élus locaux sont ouverts à toutes discussions. Il est vrai que nous avons un intérêt commun, il vaut mieux pour tout le monde que l'économie locale se porte bien...* »

Le rendez-vous majeur organisé par l'association est le Salon VinSaveurs, mais un autre projet est en préparation : « *Nous organiserons en octobre la quatrième édition de VinSaveurs et nous étudions la mise en place d'une nouvelle manifestation qui pourrait être un Salon de l'Habitat. Tout comme pour VinSaveurs, les commerçants et artisans seloncourtois seront privilégiés dans le choix des exposants. Cela dit, si nous n'avions pas assez de candidats, nous serions évidemment obligés de dépasser le cadre de la commune. C'est un projet qui pourrait voir le jour dès 2020.* »



Elementerre
14, Rue d'Audincourt



La Petite Recycleuse
11, Rue du Centre



Le 63
129, Rue du Général Leclerc



SELONCOURT AVENIR

Le Conseil Municipal, réuni le 29 janvier dernier, a approuvé avec une large majorité la vente d'un terrain dit du champs au prêtre à une structure privée qui souhaite l'urbaniser. Seuls les élus d'opposition du groupe SDS ont voté contre ce projet pourtant parfaitement conforme au Plan Local d'Urbanisme (PLU) qu'ils avaient approuvé le 28 janvier 2014 !

Force est de constater que les raisons de ce rejet sont sans fondement et n'ont pour principal objectif que de troubler l'opinion publique.

Il convient donc de rétablir encore une fois quelques vérités.

Le terrain concerné a été classé par le PLU en zone à urbaniser à vocation d'habitat et a été intégré à l'Orientation d'Aménagement et de Programmation

n°4 secteur de Boutonnerets. Celle-ci donne des indications précises sur le nombre et le type de constructions autorisées, les voies de circulation, les implantations végétales notamment.

Ce terrain n'est donc pas classé comme agricole et a bien vocation à être urbanisé.

La société qui acquiert le terrain travaillera en étroite collaboration avec la Mairie et devra bien évidemment se conformer aux prescriptions du PLU pour obtenir son permis d'aménager.

Outre l'aspect financier qui n'est pas négligeable lorsqu'on a subi une baisse importante, injuste et révoltante des dotations d'Etat, ce projet présente plusieurs avantages pour la commune : élargir l'offre d'habitat, bien sûr, mais surtout permettre à des familles

avec de jeunes enfants de s'installer dans notre commune avec un impact positif notamment sur les effectifs des écoles.

Le groupe majoritaire de Seloncourt Avenir :

Daniel BUCHWALDER, Michel GANZER, Françoise PAICHEUR, Maryline CHALOT, Jean-Claude PERROT, Catherine BLAISE, Magali ZIETEK, Jean-Marc ROBERT, Mathieu GAGLIARDI, Michel LANOIX, Jean FORESTI, Madeleine MAUFFREY, Brigitte ALZINGRE, Catherine JACQUOT, Eric LANUSSE-CAZALE, Lysiane MABIRE, Jocelyne SMANIOTTO, Nicolas PIERGUIDI, Laurence DIVANNI, Gérard MANCHEC, Maryse SARRON et Jean-Luc MIESKE.

SELONCOURT DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

Consommation des terres agricoles : arrêtons les dégâts !

Un projet de lotissement au lieu-dit « le champ au prêtre », situé derrière les ateliers municipaux, en limite de Bondeval, vient d'être voté par la majorité municipale, qui brade cette réserve foncière pour 400 000€.

Nous avons voté contre pour les raisons suivantes :

- Forte consommation de terres agricoles, ce qui est contraire aux recommandations actuelles d'urbanisation.
- Priorité à la densification du centre
- Proximité de la déchetterie et d'une usine pouvant générer des nuisances
- Dépenses importantes de voirie et d'aménagements piétons à prévoir obligatoirement

compte tenu du trafic qui sera augmenté.

- Capacité des services périscolaires et de restauration à revoir.
- Pas d'urgence de vendre cette réserve foncière alors que le budget est équilibré et qu'il n'existe pas à notre connaissance de projet structurant à financer.

Comme d'habitude, les élus de la majorité à Seloncourt vont à l'encontre des orientations en matière d'urbanisme et de développement durable. Pire, ils se désintéressent complètement de ce projet en le cédant, sans contrôle, à un investisseur privé.

Seloncourt-Dynamique-et-Solidaire : Christian TOITOT, Béatrice ROCH, Serge BEE, Sylvie WERNY, Denis TISSERAND.

Contact : sds@seloncourt.net. Site-internet : seloncourt.net

SELONCOURT ÉNERGIE NOUVELLE

Après quelques mois de travaux d'isolation et de restructuration, notre centre culturel va rouvrir ses portes pour le printemps. Les travaux engagés laissent présager un environnement chaleureux pour notre médiathèque située maintenant au rez-de-chaussée.

Le visage de notre commune continue de se modifier

avec de nouvelles constructions privées, en-cours ou à venir, laissant entrevoir l'espoir de voir de nouvelles têtes blondes remplir nos écoles pour les rentrées futures.

Jean-Pierre TREMBLIN et le groupe Seloncourt Energie Nouvelle

LE BRUIT DU RENARD - FESTIVAL DE MUSIQUES ACTUELLES GRATUIT POUR TOUS.

Le festival « Le Bruit du Renard » est un évènement qui se déroule depuis juin 2016 à Seloncourt. Cette manifestation vise à promouvoir les talents régionaux : artistes, brasseurs, restaurateurs, tous sont originaires de notre chère Bourgogne/Franche-Comté mais aussi du Grand-Est.

L'objectif est de proposer une scène ou un stand à ces talents locaux qui ne trouvent pas toujours leur place dans de gros festival mais surtout, d'être et de rester une vitrine locale. Le tout dans une ambiance chaleureuse, conviviale et familiale. Brasseurs et restaurateurs locaux sont également de la partie afin de présenter leurs produits de qualité aux participants.

L'égalité d'accès à la culture est un point essentiel et cher à nos yeux. De ce fait, toutes les manifestations organisées par la municipalité sont gratuites et le Bruit du Renard n'échappe pas à la règle, les entrées sont libres sur les deux soirées du festival ! C'est le moment de venir découvrir ou redécouvrir les talents qui se cachent dans nos contrées...

Le vendredi soir est dédié à la musique rock/métal et le samedi se veut plus éclectique, passant du ska au reggae, puis au rock comique, sans oublier le dj set final... Cette édition 2019 sera riche en découvertes et nous espérons que chacun pourra y trouver son compte. Cette année, le format reste inchangé mais quelques nouveautés seront à découvrir sur place... Suivez l'évènement et la page facebook de la manifestation pour rester informé...

Lien vers l'évènement Facebook :



Pour scanner ce code, ouvrez l'appareil photo de votre téléphone mobile et placez le devant le code, l'appareil ouvrira de lui-même le site internet.

31 MAI &
01 JUIN 2019
ENTRÉE LIBRE
À PARTIR DE 19H

Le BRUIT du RENARD

FESTIVAL DE MUSIQUES ACTUELLES

ENTRÉE LIBRE
RESTAURATION/BUVETTE
Place Ambroise Croizat
25230 - SELONCOURT

DES QUESTIONS ?
dorine.maillot@mairie-seloncourt.fr
03 81 34 11 31
FACEBOOK : LE BRUIT DU RENARD

INFORMATIONS

Retrouvez les foodtrucks et brasseurs dès 19h. Il vous sera donc possible de vous restaurer sur place dès l'ouverture tout en profitant d'un DJ set proposé par le jeune et talentueux Belfortain HPNZ.



(À gauche sur la photo, à côté de Jacky Pelletier, président du tennis de table)

TENNIS DE TABLE

Jean-Christian Czuba, est arrivé au club de tennis de table de Seloncourt en 1992, pour prendre une licence en tant que simple joueur.

Septembre 1993, le Président, à l'époque Hubert Baradel, lui a demandé d'être responsable d'une équipe qu'il a accepté avec plaisir.

Dans la même année, suite à la démission du secrétaire, Gillers Unger, on lui propose le poste qu'il a pris bien volontiers, soit disant pour trois ans au maximum.

En janvier 2018, Philippe Baradel lui a demandé de s'occuper d'une équipe jeunes (minimes), il accepte avec joie également.

À la dernière assemblée générale du club, en juin 2018, il a démissionné de son poste de secrétaire, mais il reste toujours joueur et responsable d'une équipe.

Au bout de 25 ans d'activité, il a précisé que par moment il était difficile de concilier vie professionnelle, familiale, sportive et administrative.

VISITE À LA MALETIÈRE

Structure de l'ADAPEI du Doubs, l'IME du Pays de Montbéliard est un établissement réparti entre Hérimoncourt et Seloncourt, sur l'ancien site de l'IMPro Maletière. Rencontre avec Jean-Luc Millot, directeur adjoint du secteur enfance et adolescence, et Patrice Minelli, chef de service chargé notamment de la formation professionnelle.

Le monde du handicap n'est pas toujours très connu, pas plus que les structures dans lesquelles les personnes handicapées, accompagnées par un personnel dévoué, tentent de se faire une place dans une société encore insuffisamment adaptée pour elles. L'IME du Pays de Montbéliard, comme les autres de France d'ailleurs, a pour mission d'accueillir des enfants et des adolescents déficients intellectuels ou autistes. L'objectif est de dispenser une éducation et un enseignement adaptés prenant en compte les aspects psychologiques et psychopathologiques et recourant à des techniques de rééducation. Il faut savoir que la déficience intellectuelle peut parfois s'accompagner de troubles de la personnalité, des déficits moteurs et sensoriels et des troubles de la communication.

Au service du parcours de chaque jeune, de la petite enfance à l'âge adulte, ces établissements composés d'une équipe pluridisciplinaire accompagnent en journée des enfants et adolescents âgés de 3 à 20 ans.

Au sein de l'IME, l'accompagnement est individualisé en fonction de l'âge, des capacités et des compétences de chaque jeune. L'objectif est de créer et organiser les conditions pour accompagner le jeune dans son développement global : éducatif, physique, psychique, cognitif, affectif et social. Le parcours est organisé pour que chaque enfant devenu adulte puisse avoir un projet de vie compatible avec ses besoins, ses attentes ainsi que celles de sa famille.

Nous avons rendu visite à l'IME de Seloncourt, qui accueille 85 jeunes de 12 à 20 ans en capacité de suivre une formation professionnelle. Comme l'explique Patrice Minelli, chef de service : « *En IME, la formation professionnelle débute à 14 ans et, jusqu'à 16 ans, les jeunes suivent une phase d'initiation avec deux ateliers de pré-professionnalisation, en complément d'une scolarité classique. Leur emploi du temps comprend une journée par semaine en atelier à l'âge de 14 ans, puis deux journées par semaine l'année suivante. Ils apprennent également le comportement à adopter dans un atelier, ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité.* »

Après cette première approche, l'établissement de Seloncourt propose quatre ateliers, restauration, ouvriers du paysage, agents de propreté et d'hygiène et peintres en bâtiment. « *Dans l'année de leurs 15 ans, ajoute M. Minelli, les jeunes doivent choisir l'un de ces quatre ateliers de destination pour l'année de leurs 16 ans. Une formation structurée, basée sur les référentiels, pourra alors être entreprise.* »



DES INSTALLATIONS ADAPTÉES

Au cours de cette période, les jeunes de l'IME disposent des vastes installations que leur offre l'établissement seloncourtois pour suivre leur formation. Par exemple, la cuisine est dotée d'un équipement professionnel semblable aux équipements de la restauration pour les collectivités. De même, les installations de l'atelier peintre en bâtiment sont assez impressionnantes : tous les travaux de réfection d'une pièce (plafonds, murs, cloisons, carrelage,...) peuvent être « répétés » dans des cellules dédiées, le bâtiment disposant même d'un appartement d'application (cuisine, séjour, sanitaires) qui peut être rénové à l'envi plusieurs fois par an pour que les jeunes apprennent la bonne technique. « *A terme, précise Patrice Minelli, on a le projet d'être reconnu site qualifiant afin de pouvoir délivrer des titres professionnels de niveau 5.* »

Après 16 ans, les jeunes poursuivent leur formation en atelier et la complètent à travers des stages, dans des entreprises ou des collectivités. M. Minelli : « *On peut ainsi dessiner plus précisément leur projet professionnel. La tranche 16-18 ans est une période charnière qui doit nous permettre de fixer le projet d'un jeune. S'il est encore dans nos murs à 18 ans, on devra se diriger vers le secteur protégé. Mais tout est mis en œuvre pour le placer dans les meilleures conditions, nous l'accompagnons en permanence, nous le conseillons suivant ses possibilités et nous le guidons dans son choix.* »

Toutefois, les jeunes ne vont pas forcément travailler dans un domaine des ateliers de l'IME, ce qui serait réducteur. On pense notamment à l'industrie, un secteur pour lequel l'établissement ne dispose pas d'atelier spécifique. Mais cela ne veut pas dire que les portes de l'industrie sont fermées aux jeunes de l'IME.

Certains adolescents peuvent parfois poursuivre leur formation en milieu ordinaire en repartant en lycée professionnel, en centre de formation pour adultes : ils seront alors accompagnés par des Sessad de l'Adapei (Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile),

LA DIFFICILE RECHERCHE DE L'EMPLOI

À 20 ans, les jeunes intègrent dans le secteur adulte de l'ADAPEI. Ils vont alors à l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) d'Etupes ou en foyer de vie pour ceux qui ne peuvent pas travailler. Car c'est là que les choses deviennent parfois compliquées comme l'avoue Jean-Luc Millot, directeur-adjoint du secteur enfance et adolescence :

« Compte tenu du bassin d'emploi, trouver du travail en milieu ordinaire à un jeune de 20 ans est difficile, mis à part des missions temporaires. Notre objectif majeur reste pourtant de trouver du travail à chaque jeune qui passe chez nous. Certes, nous disposons d'un réseau à l'extérieur, que ce soit pour les emplois ou pour les stages et ce partenariat nous permet d'intégrer

quelques-uns de nos jeunes. Mais ce n'est pas simple ! Les déficiences de ces jeunes sont parfois accompagnées d'autres troubles et, du fait, ils sont bien moins armés face à l'emploi qu'un jeune ayant suivi une filière classique... »

Ce qui signifie qu'employer une personne handicapée n'est pas encore entré dans les mœurs en France ? : *« C'est clairement un problème. L'accompagnement de l'entreprise doit être bienveillant vu la situation et certaines entreprises hésitent à recruter ce type de public. Même si la loi les y contraint, les employeurs préfèrent parfois payer les amendes correspondantes. Du coup, trouver un stage est déjà une bonne chose et nous*

sommes en perpétuelle recherche pour l'accueil de nos jeunes dans le monde du travail... »

En terme d'accueil, l'IME de Seloncourt est aujourd'hui au-dessus des effectifs possibles, mais sa capacité lui permet de faire face. Au service des jeunes, on dénombre une vingtaine d'éducateurs dont des éducateurs techniques, deux psychologues, une infirmière, un médecin-psychiatre, cinq enseignants ainsi que le personnel de direction et le secrétariat. Jour après jour, année après année, tout est mis en œuvre pour donner une chance à chacun : *« Peu de jeunes sortent sans solution, conclut M. Minelli, ou alors ils l'auront choisi... »*



LA STRUCTURE DANS SA GLOBALITÉ

L'IME (Institut Médico-Educatif) regroupe plusieurs dispositifs, deux à Hérimoncourt pour les 6-12 ans (une trentaine de jeunes) et pour les 12-20 ans (une quarantaine de jeunes), ainsi qu'un internat (18 jeunes).

Un SESSAD (Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile), qui comprend 115 places à Montbéliard, est destiné à l'accompagnement en milieu ordinaire (petite enfance, écoles, collèges, lycées...) tandis que Valentigney abrite un EEAP (Etablissement pour

Enfants et Adolescents Polyhandicapés) pour 17 personnes.

Il faut noter enfin qu'il existe des CLEX (Classes Externalisées) dans une école primaire d'Audincourt (les Castors), au collège des Quatre Terres d'Hérimoncourt et au collège des Bruyères de Valentigney. Ces classes permettent à une trentaine de jeunes handicapés mentaux de l'IME de vivre leur scolarité en milieu ordinaire souvent à leur grande satisfaction ainsi qu'à celle de leurs parents.





LE MODÈLE FLEX N GATE

Plant Manager ou General Manager en anglais, Jean-François Frête est Directeur et Chef d'établissement de Flex N Gate installé à Audincourt... et également sur Seloncourt, sur une surface de quelque 170.000 m² dont 57.000 m² de surface couverte.

L'INTERVIEW :

Seloncourt.comm : M. Frête, quelle est l'activité de votre usine sur ce site ?

Jean-François Frête : « Notre site d'Audincourt/Seloncourt est un site de production mais aussi le siège social de Flex N Gate Europe, avec notre centre de Recherche et Développement. Nous produisons des pièces extérieures de véhicules, tels que les pare-chocs arrière de la Peugeot 3008, de la 308 berline et break ainsi que de l'Opel Grandland X. Nous faisons également les volets de coffre de la 3008 et de l'Opel Grandland X. Parallèlement, nous réalisons l'injection et la peinture des pare-chocs avant de la nouvelle Peugeot 508 que nous envoyons à nos équipes de Mulhouse pour l'assemblage. »

Seloncourt.comm : Avez-vous d'autres clients à part le groupe PSA ?

Jean-François Frête : « Nous travaillons également avec Renault à qui nous fournissons les faces avant du Renault Master voitures, l'ensemble qui reçoit les groupes moto-ventilateurs. Nous avons par ailleurs un gros volume à produire pour les pièces de rechange, que ce soit PSA avec le site de Vesoul ou Renault avec le site de Villeroy. Chaque jour, ce sont plusieurs milliers de pièces qui partent de chez nous. Il faut rappeler en effet que la loi oblige les constructeurs à fournir des pièces de rechange pendant une quinzaine d'années. De ce fait, nous fabriquons encore des pièces pour les 406, les 407 ou les premières 208, Cela dit, la plus grosse partie de notre activité, 70% environ, concerne l'usine PSA de Sochaux. »

Seloncourt.comm : Un mot sur vos effectifs sur le site ?

Jean-François Frête : « Aujourd'hui, nous sommes environ 1.100 personnes sur notre site, intérimaires compris. Sur ces derniers dix-huit mois, nous avons recruté environ 300 collaborateurs. Cela fait de nous le deuxième employeur et le premier recruteur de l'aire urbaine de Montbéliard. »

Seloncourt.comm : Vos salariés ont quels métiers ?

Jean-François Frête : « Il s'agit essentiellement d'opérateurs de production travaillant sur nos lignes d'injection/compression, de peinture, de collage et d'assemblage. Mais nous avons également recruté des techniciens et des managers. Je précise qu'un nombre important d'intérimaires ont obtenu un CDI. Au niveau du recrutement, nous veillons à un certain équilibre en prenant en compte plusieurs paramètres, une parité hommes - femmes, de tous âges et de toutes cultures. Nous sommes fiers de cette belle réussite et d'être parvenus à un tel résultat... »

Seloncourt.comm : Le côté humain est donc très important chez vous ?

Jean-François Frête : « Effectivement, car les robots ne remplaceront jamais complètement les hommes et les femmes... Chez nous, l'humain reste au centre de nos préoccupations, nous avons mis en place un management bienveillant, avec le souci du bien-être des salariés. En plus, nous sommes ouverts sur l'extérieur en étant partenaires de nombreuses manifestations locales et en participant à des opérations caritatives. Dans notre quête d'une usine modèle, nous sommes vraiment dans une magnifique dynamique. »



FLEX N GATE EN CHIFFRES

Anciennement Faurecia, l'usine audincourtoise fait partie depuis avril 2017 de Flex N Gate, un groupe américain dont les chiffres font tourner la tête : **sept milliards d'euros de chiffre d'affaires** en 2017, un peu plus de **25.000 collaborateurs**, une présence dans une dizaine de pays avec **67 usines à travers le monde**.

Flex N Gate est la propriété exclusive, sans aucun actionnaire, de M. Shahid Khan, un puissant homme d'affaires pakistano-américain qui n'a eu de cesse de faire grandir cette société acquise en **1978**.

Quant à Jean-François Frête, il était déjà à l'usine Faurecia d'Audincourt/Seloncourt en 1994. En 2008, il est parti diriger une usine du groupe en Alsace avant que la Direction actuelle lui demande de revenir dans le Pays de Montbéliard afin de diriger l'usine Flex N Gate d'Audincourt / Seloncourt en novembre 2017.

NOUVEAUX COMMERCES



LA VOIE VERS VOTRE BIEN-ÊTRE

Depuis le mois de septembre, Laëtitia Ferry a installé son cabinet de praticienne en Reiki à son domicile seloncourtois. Le Reiki est une méthode énergétique d'origine japonaise qui agit au niveau physique, mental et émotionnel. Il stimule les capacités d'autoguérison, renforce le système immunitaire, dissout les blocages énergétiques et procure une profonde relaxation physique.

De nombreuses pathologies peuvent être ainsi traitées chez les personnes de tous âges, que ce soit la fatigue, le stress, les dépressions, les addictions, la cicatrisation, les fractures, les brûlures ou encore les chimiothérapies. Dans une ambiance « zen » adaptée, Mme Ferry intervient sans manipulation physique, se contentant de poser ses mains sur le patient et travaille sur l'émotionnel, à l'origine de bien des pathologies. Les séances durent entre une heure et une heure quinze, sans échange verbal, la praticienne ressentant rapidement la provenance du mal à traiter.

Même si elle avait quelques prédispositions, ayant toujours été à l'écoute des autres, elle a été initiée à cette technique du Reiki durant deux ans. Titulaire du troisième degré depuis décembre dernier, elle va passer sa maîtrise, ce qui lui permettra, à son tour, d'enseigner son savoir à d'autres personnes. En parallèle, Laëtitia Ferry poursuit des études de naturopathie, c'est à un atout supplémentaire dans l'exercice de sa pratique.

« La voie vers votre bien-être », tel est le slogan de Mme Ferry qui, par ailleurs, assure la présidence de la Jeanne d'Arc de Seloncourt.

Laëtitia Ferry, praticienne Reiki Usui, 37 bis rue du Général Leclerc à Seloncourt.
Sur rendez-vous. Tél. : 06.08.26.40.84.
Site internet : laetitiaferry.f.wixsite.com/website



AIDES SERVICES ET ACCOMPAGNEMENTS

Depuis le 1er février, Francine Scalco a ouvert une nouvelle activité rue d'Audincourt, dans les anciens locaux de l'assureur Swiss Life. Son agence est spécialisée dans l'aide à la personne à domicile, pour tous les services sauf les soins liés à une prescription médicale. Ce peut donc être l'aide à la toilette, l'entretien de la maison, la préparation de repas. Plus globalement, ASA assure l'assistance et l'accompagnement dans les actes de la vie, l'insertion sociale, les déplacements de tous types de personnes, les personnes âgées et/ou handicapées, mais aussi ceux qui peuvent souffrir d'une pathologie temporaire. Mme Scalco, qui a obtenu l'agrément nécessaire au mois de janvier, a démarré son activité avec une employée et elle étoffera ses effectifs suivant son volume de clients, en souhaitant cependant rester une petite structure. Sa société intervient sur un territoire vaste, Montbéliard et ses cantons.

Sandrine Scalco, ASA (Aides Services et Accompagnements), 79 rue d'Audincourt à Seloncourt. Tél. : 09.81.82.09.10.
E-mail : asaseloncourt@gmail.com

BUDGET CONSEIL PAYS DE MONTBÉLIARD

Des bénévoles à votre disposition :

- * Pour vous conseiller en cas de difficultés budgétaires et surendettement
- * Pour vous aider à renseigner une déclaration de surendettement,
- * Pour vous accompagner dans la gestion de votre budget

Gratuité / Confidentialité

Sur rendez-vous

03 81 99 23 00
C.C.A.S - 11 rue Ravel - B.P. 346
25200 MONTBÉLIARD

03 81 30 69 76
Cité Administrative - 8, Avenue A. Briand
25400 AUDINCOURT

03 81 34 11 31
Mairie Place du 8 Mai
25230 SELONCOURT

Partenaire : Relais Amical Malakoff Médéric de Montbéliard
Adhérent Fédération Crésus



SNACK-KEBAB ROUTE 66

En février, Cihan Yigit a ouvert un snack-kebab rue du Général Leclerc (à côté du bureau de tabac). Son commerce de restauration rapide propose de nombreuses spécialités turques, les feuilles de vigne, le lahmacun, le pide, le kebab,... Le patron sera également à l'écoute de ses clients et pourra compléter sa carte en fonction des demandes. Installé dans un local complètement neuf et aux normes actuelles, son établissement dispose également d'un mobilier neuf. Domicilié à Seloncourt, Cihan Yigit travaillera en compagnie de son épouse et d'une employée en cuisine. .

Snack-Kebab route 66, 105 avenue du Général Leclerc à Seloncourt. Heures d'ouverture : de 11h à 14h et de 18h à 23h tous les jours sauf le lundi.

INFORMATION

Venez découvrir les maisons Ages&Vie ! de SELONCOURT

5 rue Arthur Motteler 25230 Seloncourt (à côté du Centre Culturel)



Domicile partagé pour personnes âgées dépendantes. (2 maisons de 7 studios chacune)

- ★ un accompagnement à la vie quotidienne (aide au lever-coucher, à la toilette, repas, ménage, linge...)
- ★ une présence 24h/24 7j/7,
- ★ une ambiance familiale,
- ★ un coût modéré.

03.81.25.08.23 www.agesetvie.com

L'AGENDA CULTUREL

AVRIL

SAMEDI 06 AVRIL À 20h30 :
THÉÂTRE - Les Oïwah
SALLE POLYVALENTE



MAI

VENDREDI 10 MAI :
BUSOTHÉÂTRE
informations : 03 81 35 65 03

SAMEDI 25 MAI :
ATELIER D'ALICE
informations : 03 81 35 65 03

VENDREDI 31 MAI :
LE BRUIT DU RENARD
PLACE CROIZAT - 19H-01H



JUIN

SAMEDI 01 JUIN :
LE BRUIT DU RENARD
PLACE CROIZAT - 19H-01H

SAMEDI 8 JUIN :
CONTEST
PARC DE LA PANSE
report au 15 juin en cas de pluie

DIMANCHE 9 JUIN :
FEST'HARMONIE
PLACE CROIZAT
Repli en salle polyvalente en cas de mauvais temps

VENDREDI 21 JUIN :
FÊTE DE LA MUSIQUE AVEC :
Vincent Nommay et un orchestre
(format symphonique) de 40 jeunes,
Voce d'Italia, La Cecilia, Brass
Band, Guitare Passion , Eric
Saintvoirin.



INFORMATION

LIGUE CONTRE LE CANCER

« **23.885 euros** récoltés en 2018 par l'équipe des bénévoles de Seloncourt avec tous les efforts possibles. Cette somme est en légère baisse (24.288 euros en 2017) suite aux nombreux décès, départs en maison de retraite et aussi difficultés actuelles. Quand un ancien donateur n'est plus là il nous faut en moyenne 6 nouvelles personnes pour compenser. Alors un grand merci à ceux qui se dévouent pour nous soutenir . Nous avons mis en place un accompagnement gratuit du malade à proximité et à la ligue. Renseignez-vous. Rendez-vous à partir de juin pour la nouvelle saison.»

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Ligue contre le cancer
Centre Lou Blazer
12, Rue Renaud de Bourgogne - 25200 MONTBÉLIARD
Tel : 03 81 95 28 29 - Fax : 03 81 95 25 27

CONTRE
LE CANCER

LA LIGUE
101
comités

L'AGENDA ASSOCIATIF

AVRIL

SAMEDI 06 AVRIL : JOURNÉE
DES ASTRONOMES - Petit salon

DU 12 AU 14 AVRIL : SALON
UNIVERS DES SENS - Salle
polyvalente

VENDREDI 26 AVRIL : DÉFILÉ
DE MODE DU COMITÉ DE
COORDINATION - Au profit
de la Ligue contre le Cancer
de Montbéliard - 20h, salle
polyvalente

DIMANCHE 28 AVRIL À 9H45
CÉRÉMONIE CANTONALE DE
LA JOURNÉE NATIONALE DU
SOUVENIR DES VICTIMES ET
HÉROS DE LA DÉPORTATION
Monument aux Morts de Blamont

MAI

MERCREDI 8 MAI À 11H15
CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

SAMEDI 11 MAI : BOURSE AU
LIVRE - MPT - Salle polyvalente

SAMEDI 11 MAI : MARCHÉ AUX
FLEURS : Horticulteur Tronsom
de Danemarie (fleurs et plants de
legumes) - Horticulteur Gigon de
Lure (fleurs et plants de legumes)
- Horticulteur Drezet Bethoncourt
(fleurs) - Fleurs Passion de
Seloncourt .

SAMEDI 25 MAI : MARCHÉ
POPULAIRE- MPT

JUIN

MARDI 18 JUIN À 18 H
CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE